



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SUIVI DE LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE  
D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BRIEY-LONGWY  
(S.I.S.CO.D.E.L.B.)**

**Adresse administrative : Hôtel de ville - 4, avenue de Grande Duchesse Charlotte  
54401 – LONGWY CEDEX**

**LE PRESIDENT**

**Longwy, le 22/02/24**

**Téléphone : 06.08.77.21.49**

**Courriel : christianaries@aol.com**

**Objet : Réunion annuelle du Comité syndical                    IMPORTANT**

**Madame, Mademoiselle, Monsieur le Délégué,**

Vous avez été désigné(e) comme délégué(e) à notre syndicat à vocation unique. Constitué en 1994, il regroupe aujourd'hui **114 communes et 161 801 habitants** sur les 115 de l'arrondissement de Briey, à raison d'un représentant par collectivité.

Le **S.I.S.CO.D.E.L.B.** est le principal adhérent du Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 54) créé en 1998 qui fédère 96 % des collectivités locales (570) du département et 473 300 habitants (65 % du département). Il a pour rôle de représenter ses adhérents auprès des concessionnaires du réseau d'électricité, Enedis et E.D.F. Son siège est désormais fixé à POMPEY et il intègre une équipe de 6 personnes.

**Dans le cadre de ce partenariat, en 2023, S.I.S.CO.D.E.L.B. devrait bénéficier de plus de 2,157 M€ de crédit.**

Aussi, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la **réunion annuelle** du comité syndical :

**LUNDI 04 MARS 2024 A 18H30**

Salle Louis Aragon à Audun le Roman

**Ordre du jour :**

- 1°) Délibération sur les procès-verbaux des comités syndicaux du 06 Mars 2023 (voir annexes A.1 et A.2) ;
- 2°) Délibération sur le projet de compte de gestion 2023 ;
- 3°) Délibération sur le projet de compte administratif 2023 (voir annexe B) ;
- 4°) Délibération sur le reversement de la redevance R2 2024 aux communes et E.P.C.I. (voir annexe C) ;
- 5°) Délibération sur la régularisation des redevances R2 2023 pour 4 dossiers (voir annexe C)
- 6°) Délibération sur la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2023 ;
- 7°) Délibération sur le projet de Budget Primitif 2024 (voir annexe B) ;
- 8°) Délibération sur les mises à jour des programmes « Article 8 » pour 2022 et 2023 par le SDE 54 (voir annexe D) ;
- 9°) Délibération sur les mises à jour des subventions attribuées par SISCODELB sur les programmes « Article 8 » pour 2022 et 2023 (voir annexe D) ;
- 10°) Délibération sur le programme « Article 8 » pour 2024 par le SDE 54 (voir annexe D) ;
- 11°) Délibération sur l'attribution de subventions complémentaires par SISCODELB sur le programme « Article 8 » pour 2024 (voir annexe D) ;
- 13°) Délibération sur l'ajustement de la convention tripartite de partenariat avec le SDE 54 relative aux programmes « article 8 »
- 14°) Projet de Schéma Directeur de déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (SDIRVE)
- 15°) Transformation Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) en part communale de la TICFE
- 16°) Réflexion sur l'évolution du SISCODELB
- 17°) Informations et questions diverses : programme d'élimination des postes-tours, notes techniques applicables pour 2024, Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), mise en œuvre de la convention avec Orange (France Télécom), ...

Vous trouverez ci-joint les documents relatifs à cette réunion.

**En cas d'indisponibilité pour participer à ce comité, votre suppléant éventuel que vous devez prévenir peut vous remplacer mais vous pouvez également donner pouvoir à un autre délégué du conseil.**

**IL EST IMPORTANT QUE NOUS AYONS LE QUORUM DE 58 PRESENTS.**

**MERCI DE ME PREVENIR DE VOTRE PARTICIPATION OU NON EN ENVOYANT UN MESSAGE SOIT SUR MON COURRIEL, SOIT SUR MON PORTABLE, INDIQUÉS EN ENTETE.**

Restant à votre disposition pour plus amples renseignements, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur le délégué(e), l'expression de mes sentiments distingués.

**LE PRESIDENT**

**C. ARIES**